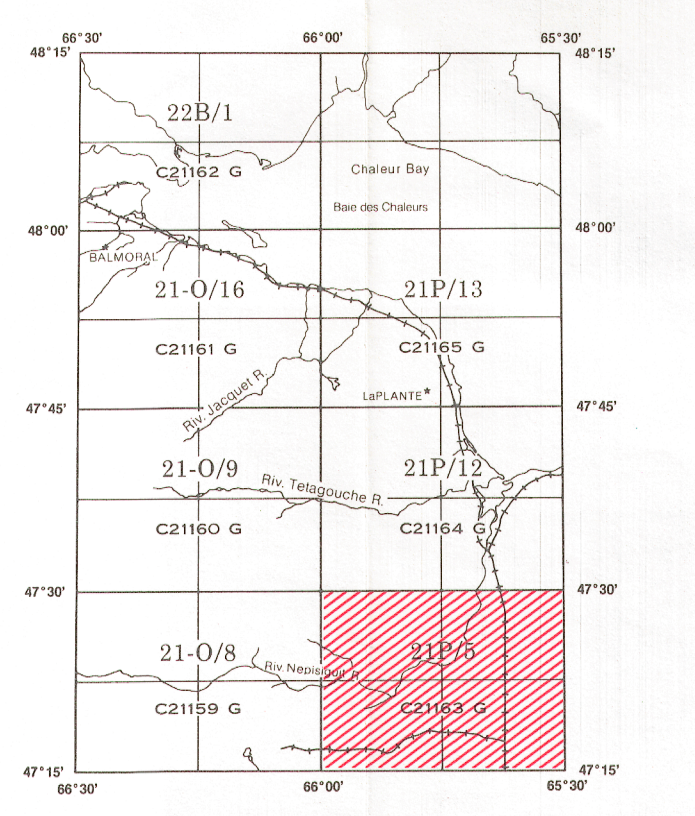


C21159G, 21-0/8

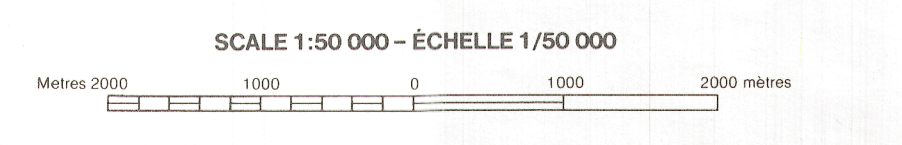
C21164G, 21P/12



This map was compiled using the following computer automated techniques. Aeromagnetic digital data values were interpolated from the flight line data of the regular grid covering the survey area. The gridded data (50.0 m) was reinterpolated to a cell size of 0.08 cm on the coloured map scale. A colour code was assigned to each cell according to the amplitude of the aeromagnetic value within the cell using the colour scale shown in the legend. The data matrix was output on an Appleton colour jet plotter to produce a colour field map identical to the one above. To permit colour printing, colour separations were made with the plotter to produce the red, yellow and blue components of the map on separate sheets. La présente carte a été réalisée au moyen de techniques automatisées informatiques. Les données numériques aéromagnétiques ont été interpolées à partir de données de lignes de vol, aux nœuds d'une grille régulière couvrant la zone de levé. Les données tracées sur la grille (50.0 m) ont été interpolées de nouveau pour correspondre aux carrés de 0.08 cm de côté à l'échelle des cartes en couleurs. Un code de couleurs a été attribué à chaque carré selon la valeur aéromagnétique de celui-ci, conformément à l'échelle des couleurs de la légende. La matrice de données a été placée sur un traceur à jet de couleurs APPLETON afin de donner une carte en couleurs identique à celle qui figure ci-dessus. Pour faciliter l'impression des couleurs, une séparation des couleurs a été réalisée automatiquement avec le traceur, ce qui a permis d'obtenir les composantes rouge, jaune et bleu de la carte sur les coupures distinctes.

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP C21163 G CARTE
NEPISIGUIT FALLS
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK



Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada, under the New Brunswick Mineral Development Agreement, 1984-1985. Cette étude a été subventionnée par la Commission géologique du Canada, en vertu de l'accord sur l'exploitation minière entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, 1984-1985.

This map was compiled from digitally-recorded high-sensitivity aeromagnetic data obtained from the lower sensor of a helicopter and a fixed-wing gradiometer installation. The helicopter system consisted of two cesium vapour magnetometers of 0.025 gamma resolution vertically separated by 2 m towed below the helicopter. The fixed-wing installation consisted of two helium vapour magnetometers of 0.0089 gamma resolution vertically separated by 3.03 m installed in twin nose booms mounted on a British-Norman Tridenter aircraft C-602Z. Flight altitude of the lower sensor was 150 m above the ground at 300 m average flight line spacing. Control lines were flown at an average spacing of 10 km. Flight path recovery was effected using video tapes recorded by a vertically mounted camera inside the helicopter and film negatives from a vertically mounted 35 mm continuous strip camera inside the Tridenter. The base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa. The data were levelled using a combined manual/computer process based on the differences of the magnetic values of the control and traverse lines at their intersections. The total field values were interpolated onto a square grid (0.25 cm grid spacing) and then contoured. The profiles shown on this map represent the resultant VLF total field values, that is, the vector sum of the longitudinal, lateral and vertical components of the anomalous field generated by outcrops of near surface conductive material. The data was measured with a Herz Industries Totem 2A VLF receiver carried in the survey aircraft. The two primary electromagnetic fields utilized were the VLF transmissions from NAA Cutler, Maine, operating at 17.4 kHz and NSS Annapolis, Maryland, operating at 21.4 kHz. For each profile, the datum utilized in the flight track of the survey aircraft. This type of presentation is utilized to enable the VLF data to be directly compared with the aeromagnetic data using a light table. Airborne survey was carried out by Quastor Surveys Limited and Geophysical Surveys Inc., between February and July, 1985. Digital compilation and plotting was carried out by Quastor Surveys Limited, Mississauga, Ontario. Copies of this map may be obtained either from the New Brunswick, Department of Natural Resources, Geological Surveys Branch, Mineral Resources Division, P.O. 6000, Fredericton, N.B., E3B 5H1, and from P.O. 50, Bathurst, N.B., E2A 3Z1 or the Geological Survey of Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0S8. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été établie de résultats obtenus au cours d'un levé aéromagnétique informatisé à haute sensibilité à partir de gradiomètres installés sur un hélicoptère et un avion. Le système sur l'hélicoptère consiste en deux magnétomètres à vapeur de césium de 0.025 gamma à résolution verticale distants de 2 m suspendus à l'hélicoptère. L'installation sur l'avion consiste en deux magnétomètres à vapeur d'hélium de 0.0089 gamma à résolution verticale distants de 3.03 m montés dans deux pylônes jumelés ancrés au nez de l'avion British-Norman Tridenter C-602Z. Le vol du capteur inférieur a été effectué à une altitude de 150 m au-dessus du sol et chaque traverse était espacée de 300 m. Une ligne de contrôle a été effectuée au cours du vol à tous les 10 km. La récupération de vol a été photographiée sur des bandes magnétophone à l'aide d'une caméra montée à l'intérieur de l'hélicoptère et sur des négatifs à partir d'une caméra 35 mm à films continus installée à l'intérieur du Tridenter. La base utilisée pour cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique au 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à Ottawa. Les données ont été nivelées en utilisant un processus combiné manuel/informatique basé sur les différences de la valeur magnétique des lignes de contrôle et de traverse. Les valeurs du champ total ont été interpolées sur une grille de 0.25 cm de côté et les points ainsi obtenus utilisés pour tracer les courbes du champ total. Les profils sur cette carte représentent les résultats des données du champ total de très basse fréquence (VLF), c'est-à-dire la somme des composantes des vecteurs longitudinaux, latéraux et verticaux du champ anormal généré par les corps conducteurs de surface. Les données ont été mesurées avec un récepteur Totem 2A VLF de la Herz Industries, installé sur l'avion utilisé pour le levé. Les deux champs électromagnétiques primaires utilisés étaient les transmissions VLF de NAA Cutler, au Maine, émettant sur une fréquence de 17.4 kHz et les transmissions de NSS Annapolis, au Maryland, émettant sur une fréquence de 21.4 kHz. Pour chaque profil, la ligne de repère utilisée est la trajectoire de l'avion. Ce type de présentation est utilisé pour permettre de comparer, directement, les données VLF sur données aéromagnétiques sur une table lumineuse. Ce levé aéroporté a été effectué par Quastor Surveys Limited et par Geophysical Surveys Inc., de février à juillet, 1985. La compilation informatique et le tracage ont été faits par Quastor Surveys Limited de Mississauga, Ontario. Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Richesses naturelles, Division des Ressources géologiques, Division des Ressources minières, c.p. 6000, Fredericton, N.B., E3B 5H1 et à l'endroit suivant, c.p. 50 Bathurst, N.B., E2A 3Z1 ou la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0S8. Les données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du rétrovirement et de reproduction des données.

MAP C21163 G CARTE
NEPISIGUIT FALLS
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK
21P/5